

Décision du Président
Marché à procédure adaptée : N°EPT 2002
Communication et animations publiques des ateliers « Familles
zéro déchet » pour les 13 communes du territoire
Avenant N° 2
Titulaire : ITG CONSULTANTS

2023 - D - n° 47

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le décret N° 2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil du Territoire N°20-63 en date du 9 juillet 2020,

CONSIDERANT le marché N° EPT 2002 portant sur la communication et les animations publiques des ateliers « Famille zéro déchet » pour les 13 communes du territoire avec la société ITG CONSULTANTS sise 34 rue Laffitte à PARIS (75009) et la nécessité de passer un avenant N° 2 pour prolonger le marché de 6 mois,

VU les termes dudit avenant N° 2,

D E C I D E

Article 1^{er} : De signer l'avenant N° 2 au marché N° EPT 2002 portant sur la communication et les animations publiques des ateliers « Famille zéro déchet » pour les 13 communes du territoire avec la société ITG CONSULTANTS sise 34 rue Laffitte à PARIS (75009).

Article 2 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 3 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 15/03/2023

Le Président



Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 15/03/2023
Est exécutoire à la date du
En application des articles L5211-1 et
L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20230315-D2023-47-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023